

d'autorisation de transférer les actions de la *Northgate Cable Company* à la Banque Royale du Canada et, en conséquence, n'a accordé aucune autorisation de transférer ces actions.

Je demande donc au député de retirer sa motion.

M. Baldwin: Qu'on la reporte à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour. Les autres motions resteront-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PROJET DE LIGNE DE PÉTROLIERS DU TAPS— L'OPPORTUNITÉ D'UNE MISSION PARLEMENTAIRE OU MINISTÉRIELLE À WASHINGTON POUR AFFIRMER LA POSITION DU CANADA

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que tous les députés s'inquiètent du danger que présente la route projetée des pétroliers s'alimentant au pipe-line transalaskien pour les intérêts du Canada, et que presque tous les moyens d'opposition ont été épuisés, le premier ministre est-il prêt à consulter immédiatement les chefs des autres partis et à constituer une délégation parlementaire spéciale qui irait à Washington afin de réaffirmer notre position auprès de l'exécutif, des membres du Congrès et du public américains?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'examinerai certainement la question davantage. Je suis certain qu'elle a été posée en toute honnêteté. Je dois dire que ma première réaction est identique à celle des députés de ce côté-ci de la Chambre qui ont refusé la proposition précédente. Si les députés étaient invités à se rendre là-bas, cela serait peut-être différent. Je me représente la situation dans laquelle nous nous trouverions si une délégation du Congrès arrivait à Ottawa sans invitation. Cela créerait une situation absurde. L'inverse reviendrait exactement au même.

M. Fraser: Je rappelle au premier ministre que nous serons menacés par cette ligne de pétroliers. Comme on a prétendu que le département d'État américain avait déformé la position du Canada, le premier ministre dira-t-il à la Chambre si le gouvernement s'est renseigné à ce sujet, s'il est sur le point de protester et s'il projette d'exprimer clairement et de façon décisive notre attitude tant qu'il n'est pas trop tard?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, pour répondre à la première partie de la question, je dois garantir au député que le gouvernement se rend bien compte du danger que présente la route desservant le pipe-line transalaskien. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le ministre de l'Environnement ont fait des déclarations. On a fait des

Questions orales

instances très énergiques auprès du gouvernement américain au sujet de toutes ces questions. Pour répondre à la première suggestion, disons que nous n'ignorons pas qu'il est réellement nécessaire que les Américains connaissent notre opinion. Je parle tout simplement de l'à-propos de l'envoi d'un groupe de parlementaires à Washington qui, sans avoir été invités, commenceraient à essayer d'influencer le Congrès américain. Si l'inverse arrivait, je pense que les députés d'en face trouveraient cela absurde.

M. Fraser: Étant donné que le premier ministre voit des objections à ce qu'un groupe de parlementaires aille là-bas, est-il prêt à faire une visite spéciale à Washington pour préciser notre position et réaffirmer notre opposition à la route transalaskienne, afin de faire valoir son point de vue avant la décision finale du Congrès américain?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le député me suggère de faire un voyage à Washington. Pour parler avec qui? Si c'est pour parler au président, je me suis entretenu avec lui à ce sujet. Lorsqu'il est venu me voir à Ottawa, j'ai beaucoup insisté sur ce point. Donc, je ne vois pas pourquoi je devrais refaire le même voyage en sens inverse. Le député veut sans doute qu'on réponde également à l'autre partie de sa question précédente. Dans l'affirmative, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait peut-être donner un compte rendu des mesures prises par Washington.

LE PROJET DE LIGNE DE PÉTROLIERS DU TAPS ET LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre. Le gouvernement a déclaré à plusieurs reprises récemment que la route transalaskienne constituait sa principale préoccupation, surtout l'emplacement du terminus sud à Cherry Point. Le premier ministre peut-il dire quelles mesures ont été prises ou vont être prises pour faire comprendre aux États-Unis que leurs projets actuels sont inacceptables et que l'avenir des relations canado-américaines en dépend dans une large mesure?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je fais la même réponse. Nous adoptons cette position très fermement depuis de nombreux mois et, en fait, depuis des années. Mais, d'autre part j'estime que les pétroliers n'auront pas nécessairement à entrer à Cherry Point.

M. McKinnon: Monsieur l'Orateur, pour le moment, ils ne peuvent aller nulle part ailleurs qu'à Cherry Point. Le gouvernement a-t-il averti le gouvernement des États-Unis que le Canada n'était pas prêt à faire une distinction entre la collaboration au sujet de l'énergie et du commerce et la collaboration et le respect mutuel sur des questions d'environnement telles que la route transalaskienne? Sinon, le premier ministre va-t-il faire maintenant une déclaration bien claire à cet égard?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas très bien compris le sens de la question. Le député suggère-t-il que nous négocions d'autres choses en échange de celle-là? Je ne vois pas très bien.